

Modalités du mini-challenge matches aller / retour :

Il y aura d'office une séance de 5 tirs au but (au moins) après chaque match.

Pour les matches qui se jouent par ALLER/RETOUR, l'équipe victorieuse est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue des deux matches (sans tenir compte des penalties d'après-match).

Si les deux équipes ont marqué le même nombre de buts à l'issue des deux matches, l'équipe victorieuse est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue des deux séances de penalties.

Si, à l'issue de ces deux séances, il y a toujours égalité, on continue le botté des tirs au but jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage pour déterminer le vainqueur final.

Voici le calendrier établi sur base du texte voté lors de la dernière CPE et de l'Assemblée Générale :

15CP :

1^{ère} journée, 6 matches préliminaires (aller),

U15P du 14/12/24 Match 5 : STE ODE / BASTOGNE

3^{ème} journée, quarts de finale, 4 matches (aller), entre les 6 vainqueurs + les 2 ou 3 « meilleurs perdants »

Les meilleurs perdants seront sélectionnés sur la base suivante :

L'équipe la mieux classée est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue de ses deux matches (sans tenir compte des penalties d'après-match).

En cas d'égalité on soustrait les buts encaissés :

Si une égalité subsiste encore, l'équipe mieux classée est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue des deux séances de penalties.

Si malgré tout une égalité subsistait, ce sera le classement final du championnat qui départagera les équipes.

En toute finalité : Tirage au sort.

Un tirage au sort entre les équipes éliminées du tour préliminaire sera effectué pour jouer 2 matches amicaux en aller/retour entre ces équipes.

U15P du 14/12/24 Match 8 : ASSENOIS / FLORENVILLE

Nous ne pouvons pas définir qui sont les meilleurs perdants qualifiés tant que le dernier match (STE ODE / BASTOGNE) n'aura pas été joué.

Les matches suivants sont donc laissés en suspens.

Match 9 : STE ODE ou BASTOGNE / 1er Meilleur perdant

Match 10 : 2^{em} Meilleur perdant / OPPAGNE

Match non-qualifiés : A définir

Match non-qualifiés : A définir l

4^{eme} journées, quarts de finale, 4 matches (retour), entre les 6 vainqueurs + les 2 « meilleurs perdants »

-

U15P du 14/12/24 Match 7 : ARLON / MESSANCY A

U15P du 21/12/24 Match 8 : FLORENVILLE / ASSENOIS

Nous ne pouvons pas définir qui sont les meilleurs perdants qualifiés tant que le dernier match (STE ODE / BASTOGNE) n'aura pas été joué.

Les matches suivants sont donc laissés en suspens.

Match 9 : 1^{er} Meilleur perdant / STE ODE ou BASTOGNE

Match 10 : HALTHIER ou OPPAGNE / 2^{em} Meilleur perdant

Match non-qualifiés : A définir le 9/12

Match non-qualifiés : A définir le 9/12

16CP :

1^{ere} journée, 6 matches préliminaires (aller),

U16P remis au 14/12/24

Match 5 : VAUX NOVILLE /MAGERET

3^{eme} journée, quarts de finale, 4 matches (aller), entre les 6 vainqueurs + les 2 ou 3 « meilleurs perdants »

Les meilleurs perdants seront sélectionnés sur la base suivante :

L'équipe la mieux classée est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue de ses deux matches (sans tenir compte des penalties d'après-match).

En cas d'égalité on soustrait les buts encaissés ;

Si une égalité subsiste encore, l'équipe mieux classée est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue des deux séances de penalties.

Si malgré tout une égalité subsistait, ce sera le classement final du championnat qui départagera les équipes.

En toute finalité : Tirage au sort.

Un tirage au sort entre les équipes éliminées du tour préliminaire sera effectué pour jouer 2 matches amicaux en aller/retour entre ces équipes.

-

U16P du 14/12/24

Match 7 : MESSANCY / HABAYSIENNE

Nous ne pouvons pas définir qui sont les meilleurs perdants qualifiés tant que le dernier match (VAUX NOVILLE / MAGERET) n'aura pas été joué.

Les matches suivants sont donc laissés en suspens.

Match 8 : ODEIGNE / MAGERET ou VAUX NOVILLE

Match 9 : LIBRAMONT / 1er Meilleur perdant

Match 10 : 2^{em} Meilleur perdant / CHAUMONT

Match non-qualifiés : A définir

Match non-qualifiés : A définir

4^{ème} journées, quarts de finale, 4 matches (retour), entre les 6 vainqueurs + les 2 « meilleurs perdants »

U16P du 21/12/24

Match 7 : HABAYSIENNE / MESSANCY (14h)

Nous ne pouvons pas définir qui sont les meilleurs perdants qualifiés tant que le dernier match (VAUX NOVILLE / MAGERET) n'aura pas été joué.

Les matches suivants sont donc laissés en suspens.

Match 8 : MAGERET ou VAUX NOVILLE / ODEIGNE

Match 9 : 1er Meilleur perdant / LIBRAMONT

Match 10 : CHAUMONT / 2^{em} Meilleur perdant

Match non-qualifiés : A définir

Match non-qualifiés : A définir

17CP :

3^{ème} journée, quarts de finale, 4 matches (aller), entre les 6 vainqueurs + les 2 ou 3 « meilleurs perdants »

Les meilleurs perdants seront sélectionnés sur la base suivante :

L'équipe la mieux classée est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue de ses deux matches (sans tenir compte des penalties d'après-match).

En cas d'égalité on soustrait les buts encaissés ;

Si une égalité subsiste encore, l'équipe mieux classée est celle qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue des deux séances de penalties.

Si malgré tout une égalité subsistait, ce sera le classement final du championnat qui départagera les équipes.

En toute finalité : Tirage au sort.

Un tirage au sort entre les équipes éliminées du tour préliminaire sera effectué pour jouer 2 matches amicaux en aller/retour entre ces équipes.

U17P du 14/12/24 (tirage en évitant que 2 équipes qui se sont déjà rencontrées ne le soient encore)

Match 7 : VIRTON / MESSANCY

Match 8 : RACHECOURT / HABAY LA NEUVE

Match 9 : OCHAMPS / VAUX NOVILLE

Match 10 : VAUX SUR SÛRE / BOUILLON

Match non-qualifiés : VANCE / MEIX DEVANT VIRTON

4^{ème} journées, quarts de finale, 4 matches (retour), entre les 6 vainqueurs + les 2 « meilleurs perdants »

U17P du 21/12/24

Match 7 : MESSANCY / VIRTON

Match 8 : HABAY LA NEUVE / RACHECOURT

Match 9 : VAUX NOVILLE / OCHAMPS

Match 10 : BOUILLON / VAUX SUR SÛRE

Match non-qualifiés : MEIX DEVANT VIRTON / VANCE

TOUS :

5^{ème} journée, après le Championnat, déterminé par tirage au sort, les 4 vainqueurs jouent les demi-finales en un seul match chez le premier tiré.

En cas d'égalité en fin de match, le vainqueur sera désigné à l'issue d'une séance de tirs au but de départage habituelle.

6^{ème} journée, Les 2 derniers vainqueurs jouent la finale.

En cas d'égalité en fin de match, le vainqueur sera désigné à l'issue d'une séance de tirs au but de départage habituelle.

Ce calendrier sera encodé dans EKICKOFF pour cette fin de semaine.